



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Le groupe de travail du RIRM sur le genre valide à Barcelone sa plateforme d'indicateurs

[A](#) [1] [A](#) [1]

Le groupe de travail du RIRM sur le genre valide à Barcelone sa plateforme d'indicateurs

04 juil 2014

Les Présidents des quatre autorités de régulation membres du groupe de travail, devant le siège de l'Autorité catalane, de droite à gauche,

M. Carlos Magno , ERC-Portugal, Mme Emelina.fernandez, caa - andalousie, Mme Amina Lemrini Ouahabi, HACA - Maroc, M. Roger Loppacheri Crehuet

Dans le cadre de l'application de la Déclaration *relative à l'égalité homme-femme et à la lutte contre les stéréotypes sexistes dans et à travers les médias audiovisuels*, adoptée par le RIRM, Réseau méditerranéen des régulateurs audiovisuels, à Lisbonne, en 2012, le groupe de travail, chargé de sa mise en œuvre, dans l'axe portant sur l'adoption d'indicateurs de suivi sensibles au genre, applicables aux contenus audiovisuels, a tenu une réunion de travail, le 26 juin 2014, au siège du Conseil de l'Audiovisuel de la Catalogne (CAC), à Barcelone.

La HACA, représentée par sa Présidente, Mme Amina Lemrini El Ouahabi , accompagnée de Mme Bouchra Bourara, Directrice adjointe aux études et développement, a pris part à ces travaux, aux côtés des autres membres désignés du groupe : les autorités de régulation d'Andalousie (CAA), de Catalogne (CAC), de France (CSA) et du Portugal (ERC). A cette occasion celles-ci ont validé la plateforme d'indicateurs, adaptée à partir des indicateurs de l'UNESCO et présentée conjointement par la HACA et le CAA, en Assemblée Plénière du Réseau, à Chypre, en 2013, dans ses versions française et arabe (conçues par la HACA), anglaise (traduite par l'ERC) et espagnole (rédigée par le CAA) en vue d'adoption définitive à Nouakchott, en Novembre prochain. Les membres ont ensuite fait un tour de table des chantiers d'application engagés dans leurs contextes respectifs et le point sur l'avancement du travail d'opérationnalisation de la plateforme et d'institutionnalisation de l'activité du groupe de travail dans le cadre de la vie du réseau. Ils ont débattu des possibilités d'harmonisation méthodologique pour la production d'études simultanées, en vue de dégager des données comparatives avec possibilité de duplication des bonnes pratiques au sein du réseau. Ils ont également arrêté, avec échéancier de déroulement, les propositions qui seront soumises à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale, notamment, celle de déterminer la communication commerciale, comme premier champs d'application des indicateurs au niveau du réseau, de réalisation d'une nouvelle étude sur les mécanismes d'intervention juridiques, en vue de suivre l'évolution et la mise à jour du cadre légal dans le pourtour méditerranéen et enfin la préparation d'éléments de définition d'un projet de règlement pour le fonctionnement du groupe, sa

désignation et ses membres... A noter, enfin, que les présidents(es) des institutions ont tenu, en marge de leurs travaux, une séance de travail consacrée à la coordination et à l'ébauche de projets communs futurs sur le plan bilatéral et dans le cadre des réseaux de régulateurs.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>